



1188 Gimel, le 26 mai 2011

CONSEIL COMMUNAL

GIMEL

Rapport de la commission de gestion Exercice 2010

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La commission de gestion, composée de :

Jean-Carlo Tosoni Président
Gabriel Renaud rapporteur
Sandra Varonier Mischler
Vincent Frutiger
Alain Bussard

s'est réunie à 12 reprises pour examiner les comptes ainsi que la gestion de la commune pour l'année 2010.

En vertu du mandat qui lui a été confié et en application des articles 91 et suivants du règlement du Conseil Communal, la Commission a procédé à l'examen de la gestion et des comptes 2010, et a effectué les visites suivantes :

- La Mine (galerie pour le captage des eaux à la rue du Fort)
- Le parc à véhicules
- Le pâturage du Mont-Bally

Préambule

L'exactitude de la comptabilité est attestée par le rapport de la fiduciaire Cofirev à Bière. La commission a eu à sa disposition et dans les temps, l'ensemble des justificatifs, documents des comptes et rapports.

Sur sept préavis, trois ont un impact direct sur les comptes.

La Commission de gestion a procédé à l'examen des comptes de fonctionnement par pointages.

Par souci de clarté, les montants seront indiqués sans les centimes.

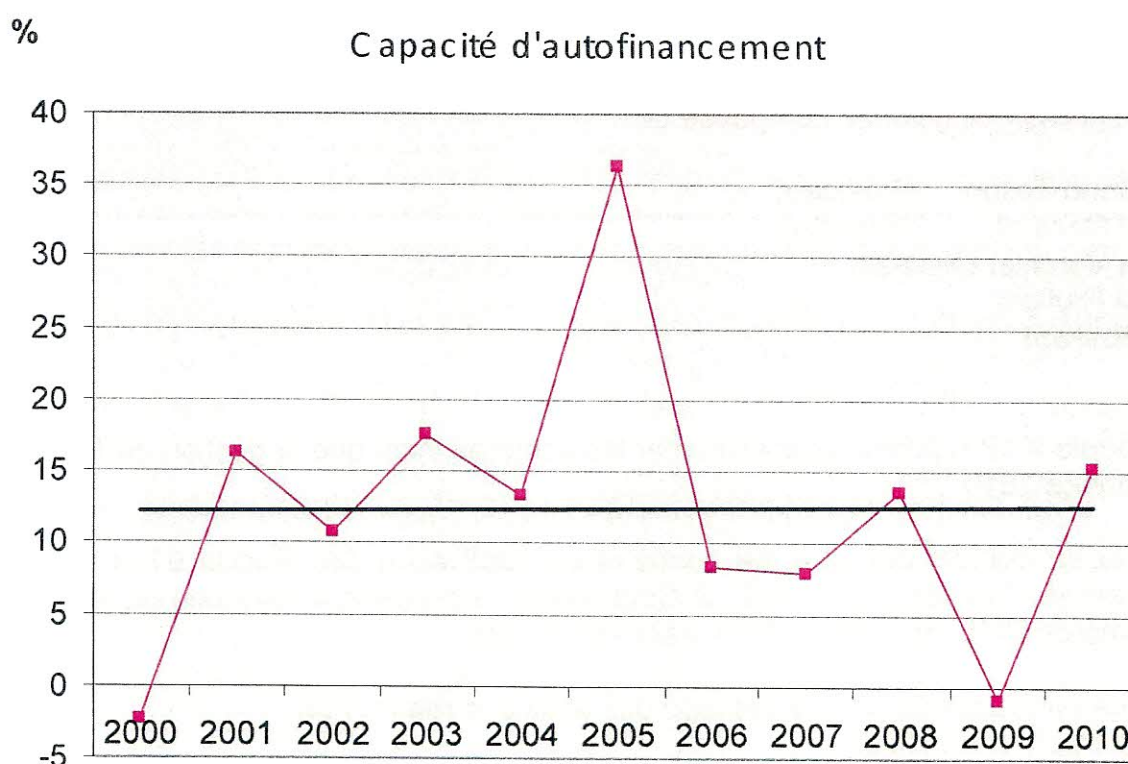
Résultat de l'exercice

L'exercice comptable 2010 boucle sur un excédent de revenu de Fr. 198'760, après amortissements.

Par rapport au budget qui prévoyait une perte de 482'687, cela représente une différence de 681'448.

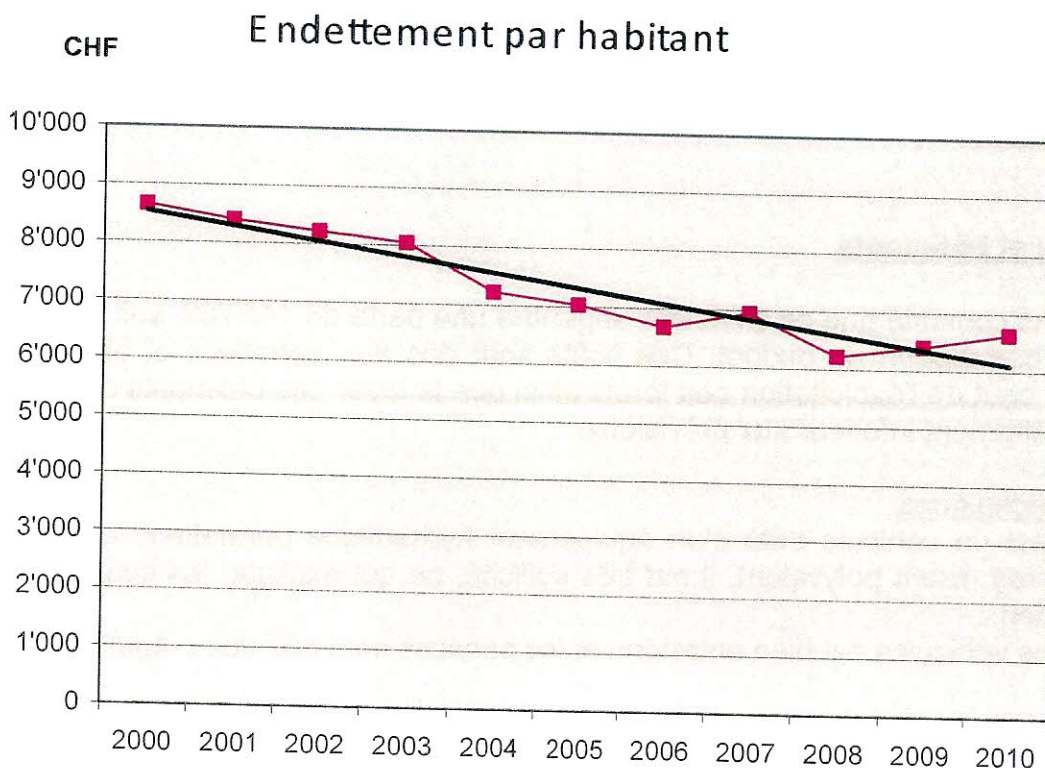
Pour 2010, les recettes courantes s'élèvent à 9'332'992 contre 7'344'284 en 2009. Cette différence est due en grande partie à l'encaissement des impôts pour un montant de 1'433'662.

Comme le démontre le graphique ci-dessous, on note une augmentation de 16% de la capacité d'autofinancement :



Pour rappel, la capacité d'autofinancement indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière.

L'endettement net de la Commune s'élève à 11'683'300, soit 6'642 par habitant (1'759).



Cette augmentation est due aux gros travaux effectués pour la salle omnisport en 2010.

Administration générale

Pour l'année 2010, les charges de ce dicastère s'élèvent à 787'285, soit une augmentation de 8,4% par rapport au budget.

Finances

Ce dicastère dégage en 2010 un bénéfice de 837'237 soit une augmentation de 24% par rapport au budget.

Les charges s'élèvent à 1'674'675 et sont supérieurs de 15% par rapport au budget fixé à 1'430'261.

Quant aux revenus, 6'007'806, ils sont supérieures de 18% par rapport au budget fixé à 4'926'155.

Il est à relever que, comme l'année passée, les amortissements relatifs au génie civil et bâtiments sont conformes au budget.

Les intérêts sur les emprunts bancaires s'élèvent à 274'644 alors qu'ils avaient été budgétisés à hauteur de 313'940 pour cette même année. Concrètement, cela signifie que la commune paie chaque jour 752 d'intérêts sur ses emprunts bancaires ou chaque habitant a payé 42 centimes par jour.

Comme par le passé, les amortissements relatifs au génie civil et patrimoine administratif sont conformes au budget.

Un seul amortissement complémentaire a été effectué en 2010, il s'agit de la réfection de la route d'Aubonne pour un montant d'environ 76'000.

La commission relève, selon rapport de la fiduciaire, que le montant des impôts impayés au 31.12.2010 est de 1'451'413, ce montant reste stable par rapport à 2009. Cela représente tout de même plus de 10% de la dette communale ou environ 25 % des rentrées totales.

Domaines et bâtiments

Nous avons constaté que ce dicastère engendre une perte de 115'782, soit une différence de 185% par rapport au budget. Ces coûts sont dus aux entretiens et assurances des véhicules, coût de l'exploitation des forêts ainsi que le loyer des bâtiments du groupement scolaire nettement inférieur aux prévisions.

Services techniques

Le Pony est un véhicule doté d'un équipement hydraulique permettant le branchement d'accessoires. Etant polyvalent, il est très sollicité, ce qui explique les coûts élevés pour son entretien.

Le parc des véhicules est bien entretenu et les services sont effectués régulièrement.

Terrains communaux

Le raccordement aux égouts du stand de tir intercommunal Essertines-Gimel a été commandité par la municipalité d'Essertines et exécuté sans que la municipalité de Gimel en ait été informée. Devant le fait accompli, celle-ci a négocié un forfait de 30'000 en guise de participation pour le règlement de ces travaux.

Concernant la mise en conformité des buttes de la ciblerie, des récupérateurs de plomb ont dû être installés. La moitié des travaux a été prise en charge par la commune d'Essertines.

Forêts et pâturages

Une visite commentée par le garde forestier, Monsieur François Martignier, du pâturage du Pré à la Dame et d'une coupe de bois à proximité nous a démontré qu'un suivi dans l'entretien permet à terme une plus grande rentabilité afin de préparer la forêt au changement climatique.

Nous avons en effet constaté que par des moyens d'exploitation modernes, nos forêts sont particulièrement bien entretenues.

Lors de la visite du Mont Bailly, il est à féliciter l'amodiateur, Monsieur Croisier et sa famille, pour le bon entretien de ce site gimelan.

Travaux

Le montant des travaux s'élève à 1'167'163 contre 1'079'355 budgétisé. Quant aux revenus, ils se montent à 541'330 contre 482'120 budgétisés. Ce poste dégage un excédent de charges de 625'832, dus à l'achat d'un véhicule et divers travaux d'entretien d'ordre général.

La commission n'a pas relevé d'informations complémentaires à apporter.

Instruction publique et cultes

Les charges s'élèvent à 1'149'134 et les revenus à 36'681. Les comptes sont donc inférieurs de 9.6 % au budget.

La participation aux comptes de l'Etablissement scolaire de Gimel et environs se monte à 506'919 soit une charge par élève en primaire de 1'651 et de 3'009 par élève en secondaire pour notre commune.

Par la présence de la surveillante à la Place de la Vernette, une sérénité s'est installée, n'excluant néanmoins pas les problèmes rencontrés en dehors de l'activité scolaire.

Police

Ce dicastère comprend la police, le contrôle des habitants, y compris pour le village de Saubraz, le service des inhumations, la défense incendie et la protection civile.

Les charges se montent à 281'295 et les revenus totalisent 116'485.

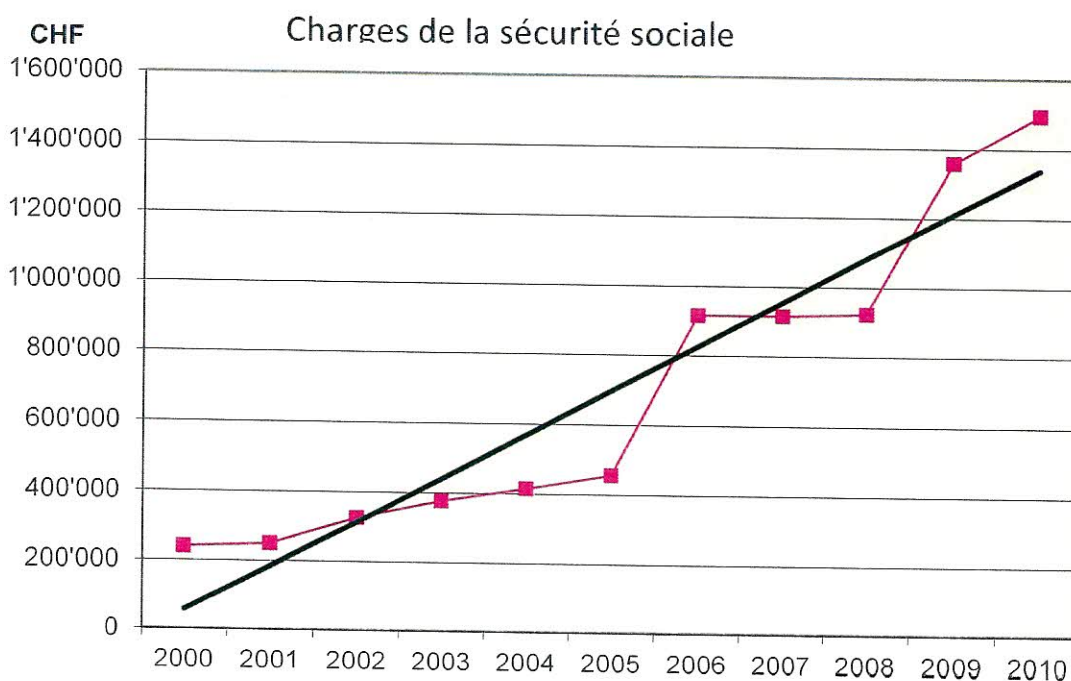
La commission n'a pas relevé d'informations complémentaires à apporter.

Sécurité sociale

Les charges s'élèvent à 1'830'706. Elles sont supérieures de 349'983 par rapport au budget.

Un remboursement de l'AJEMA a été porté en réserve afin d'adoucir les prochaines variations.

Une rétrocession a été effectuée par la prévoyance sociale de 301'237. La facture sociale est en constante augmentation.



Services industriels

Les services industriels, comprenant le service des eaux et du gaz dégagent un bénéfice de 119'281 soit une différence de 63% par rapport au budget.

Les travaux d'extension du réseau du gaz ont eu lieu à la route de Saint-George, à la rue Billard et à la rue du Fort.

Observations et remarques

Afin de diminuer les transports et frais de divers achats, une planification pourrait être appliquée pour diminuer ces coûts.

Il est à relever que cette année encore, une source a été perdue.

Une mise en place de carnets d'utilisation des véhicules permettrait de mieux connaître leur rentabilité de manière factuelle, ce qui permettrait une meilleure gestion ainsi qu'une approche pragmatique lors des prochaines acquisitions.

Il serait souhaitable que lorsque le calendrier de la commission de gestion est fixé, les membres de la municipalité puissent être présents ou s'excusent auprès du Président de la commission de gestion.

Conformément aux vœux de l'exercice 2009 et pour la continuité, quelques membres s'engagent à se représenter pour l'exercice 2011.

Remerciements

Les membres de la commission de gestion remercient la Municipalité ainsi que la boursière Madame Ducret pour leur disponibilité, la clarté de leurs explications et le travail accompli au cours de l'année 2010. Nos remerciements vont également à l'ensemble du personnel. De plus, les locaux, le matériel et autres ont été vivement appréciés.

Conclusion

En conclusion, la commission de gestion propose au conseil :

1. d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2010
2. d'adopter les comptes tels que présentés
3. d'en donner décharge à la boursière
4. d'en donner décharge à la Municipalité
5. de donner décharge de son mandat à la commission de gestion

Pour la commission de gestion

Le Président :



Le rapporteur :



Les membres :



S. Varonier Rischler

La coges pour les exercices 2009 et 2010

